

BPJEPS Activités Physiques pour Tous Tourisme sportif

MONTPELLIER
FICHE 01

Cfa-sport
Méditerranée
sport
animation
tourisme



CREPS
MONTPELLIER
04 67 61 05 22
www.creps-montpellier.org

Nathalie COURT-MARCY
nathalie.court-marcy@jeunesse-sports.
gouv.fr

ANIMATEUR SPORTIF

PROFIL DU CANDIDAT

Pas de diplôme scolaire requis. Niveau bac souhaitable. Sportif polyvalent et bon animateur. Sensibilité pleine nature : randonnée, course d'orientation, VTT. L'entrée en formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection et la signature d'un contrat d'apprentissage de douze mois minimum.

CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir 18 ans. Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1. Présenter un certificat médical de moins de 3 mois. Vaccinations à jour.

TESTS DE SÉLECTION

Luc léger (palier 7 pour les garçons et 5 pour les filles). Test de motricité : 8 épreuves. Entretien de motivation. Parcours VTT. Test d'endurance lactique chronométré. Natation. Epreuve écrite.

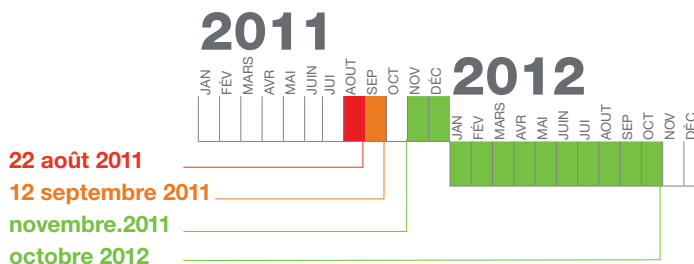
Ce diplôme permet :

L'animateur d'activités physiques pour tous exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur associatif ou marchand, au sein de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant.

Il encadre les activités de sports collectifs, de sports de raquettes, de pleine nature et de gymnastique d'entretien.

DATES

Inscription
Sélections
Début de formation
Fin de formation



Pourquoi l'apprentissage ?

CÔTÉ APPRENTI

- 1 statut de salarié
- 1 formation gratuite et rémunérée
- 1 diplôme + 1 expérience professionnelle
- Des aides de l'Etat et de la Région

CÔTÉ EMPLOYEUR

- ▶ 1 pré recrutement idéal
- ▶ 1 formation adaptée à vos besoins
- ▶ 1 investissement pour l'avenir
- ▶ Des aides financières de l'Etat, de la Région

CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE